

# Fiche d'inscription 2022/2023

à renvoyer à la Commune de résidence jusqu'au 1<sup>er</sup> juin au plus tard.

Les inscriptions nous parvenant après cette date ne peuvent être acceptées que sur le vu des places disponibles et seront mises automatiquement sur une liste d'attente. La fiche est à remplir également par les anciens élèves!

- Bous     
  Contern     
  Frisange     
  Niederanven     
  Remich  
 Sandweiler     
  Schuttrange     
  Stadtbredimus     
  Waldbredimus

Nom de l'élève	Prénom de l'élève
Lieu et date de naissance	
Matricule national	
E-Mail élève (@school.lu)	

*Le (la) soussigné(e)*

Nom et prénom (parents/tuteurs)

Rue et numéro

Code postal et localité

Téléphone et/ou GSM

E-Mail

Membre actif dans la société :

désire inscrire mon fils  ma fille      
 désire s'inscrire      
 ancien élève      
 nouvel élève

aux cours de musique suivants

Éveil musical	2 <sup>e</sup> année à partir du cycle 1.2 (5 ans au 31/08) de l'Ecole Fondamentale <input type="checkbox"/>	Horaires*	3 <sup>e</sup> année à partir du cycle 2.1 (6 ans au 31/08) de l'Ecole Fondamentale <input type="checkbox"/>	Horaires*
	1 <sup>ère</sup> année à partir du cycle 2.2 (7 ans au 31/08) de l'Ecole Fondamentale <input type="checkbox"/>	Horaires*	2 <sup>e</sup> année <input type="checkbox"/>	Horaires*
Formation musicale	3 <sup>e</sup> année <input type="checkbox"/>	Horaires*	4 <sup>e</sup> année <input type="checkbox"/>	Horaires*
	5 <sup>e</sup> année <input type="checkbox"/>		6 <sup>e</sup> année <input type="checkbox"/>	
	1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>e</sup> année adulte <input type="checkbox"/>	Horaires*	3 <sup>e</sup> année adulte <input type="checkbox"/>	Horaires*
	4 <sup>e</sup> année adulte <input type="checkbox"/>	Horaires*		

\* Veuillez vous référer aux horaires des pages 6 - 7. Pour les cours qui sont proposés à plusieurs horaires (éveil musical 2 et 3; solfège 1-6), il sera tenu compte, dans la mesure du possible, du choix de l'élève. En cas d'inscriptions trop nombreuses pour un cours, la répartition des élèves se fera en fonction de la date d'inscription, cela pour assurer des classes équilibrées et pour éviter un nombre trop élevé d'élèves par classe.

MUSEKSSCHOUL SYRDALL

Formation instrumentale	Instrument: _____	Déchiffrage / transposition Instrument: _____ <input type="checkbox"/>
Formation vocale	Chant classique <input type="checkbox"/>	Chant moderne <input type="checkbox"/>
Pratique collective vocale	Chant choral pour enfants et jeunes <input type="checkbox"/>	Chant choral pour adultes <input type="checkbox"/>
	_____	
Pratique collective instrumentale	Ensemble instrumental <input type="checkbox"/>	Ensemble homophone (percussion) <input type="checkbox"/>
	Instrument: _____	
Musique de chambre	Musique de chambre <input type="checkbox"/>	
	Instrument: _____	

Si l'élève a déjà suivi des cours de musique dans une autre école, indiquez-la et joignez-y les attestations respectives.	Années d'études	Éveil musical :	École / Conservatoire :
		Formation musicale :	École / Conservatoire :
		Instrument (préciser) :	École / Conservatoire :
Remarque éventuelle: _____			

L'École de musique de l'UGDA traite les données personnelles recueillies dans le cadre de ses activités en toute confidentialité et d'une manière sécurisée conformément aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27 Avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et conformément à la loi du 1er août 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel transposant en droit national le règlement précité.

L'École de musique de l'UGDA se réserve le droit de prendre des photos pendant ou à l'occasion des activités et manifestations organisées par l'École de musique de l'UGDA ou d'effectuer des enregistrements audiovisuels à cette même occasion. Les photos ainsi que le matériel audiovisuel pourront être utilisés par l'École de musique de l'UGDA dans le cadre de ses publications et pendant ses manifestations. La prise d'images se fera conformément aux dispositions de l'article 2 point 2 in fine de la loi du 11 août 1982 concernant la protection de la vie privée. Indépendamment de leur support, les images ainsi prises ne seront ni vendues ni mises à disposition de tiers.

Acceptez-vous de recevoir des informations sur les activités organisées par l'École de musique de l'UGDA et l'UGDA (activités de formation et de perfectionnement, stages, concours, auditions/concerts...)	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
---	------------------------------	------------------------------

\_\_\_\_\_  
Date et signature (pour les mineurs, signature du tuteur).

**Date limite des inscriptions :  
Mercredi, 1<sup>er</sup> juin 2022**

Toute inscription doit obligatoirement se faire moyennant ce présent formulaire (ou une photocopie), dûment rempli, signé et envoyé ou remis au complet (2 pages) à l'Administration Communale de résidence ou au responsable local concerné.

Les inscriptions nous parvenant après cette date ne peuvent être acceptées que sur le vu des places disponibles et seront mises automatiquement sur une liste d'attente.